Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO

École Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication

Laboratoire d'Études et de recherches sur les Milieux et les Territoires (LERMIT)

Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou

Numéro 006 - Octobre 2017
Volume 1

R-G-O

Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou

R-G-O est une revue scientifique annuelle de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO. Éditée et diffusée par le Laboratoire d'Études et de recherches sur les Milieux et les Territoires (LERMIT), elle est dotée d'un comité scientifique. Les numéros sont publiés soit en version papier, soit en ligne, soit enfin les deux à la fois.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs. La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont confiés et se réserve le droit d'y opérer des modifications, pour des raisons éditoriales.

UNIVERSITE OUAGA I JKZ

École doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication

Laboratoire d'Études et de Recherches sur les Milieux et les Territoires (LERMIT)

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou (RGO)

Directeur de publication : Professeur ZOUNGRANA Tanga Pierre

Rédacteur en chef : Professeur OUEDRAOGO François de Charles

Comité scientifique

- AKIBODE Koffi Ayéchoro, Professeur, Université de Lomé
- ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, Directeur de recherche, Univ. Cocody, Abidjan
- BOKO Michel, Professeur, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou
- BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Professeur, Université Abdou Moumouni, Niamey
- HOUSSOU Segbè Christophe, Professeur, Université d'Abomey Calavi
- OUEDRAOGO François de Charles, Professeur, Université de Ouagadougou
- TCHAMIE Thiou Tanzidani Komlan, Professeur, Université de Lomé
- ZOUNGRANA Tanga Pierre, Professeur, Université de Ouagadougou
- AMADOU Boureima, Professeur, Université Abdou Moumouni, Niamey

Comité de lecture

- OUEDRAOGO François de Charles (géographie de la santé),
- ZOUNGRANA Tanga Pierre (géographie, aménagement et SIG),
- DIPAMA Jean-Marie (géographie, environnement, SIG & Télédétection),
- YAMEOGO Lassane (géographie rurale),
- LOMPO Olivier (géographie et environnement)

Conseil scientifique

- IGUE O. John (géographie économique, Cotonou)
- MENGHO Maurice Bonaventure (géographie humaine, Brazzaville)
- SAMBA-KIMBATA Joseph Marie (climatologie, Brazzaville)
- SOME P. Honoré (géographie rurale et télédétection, Ouagadougou)

SOMMAIRE

KOLA Edinam : Recomposition des pratiques foncières en zone d'économie de plantation au Togo : du *dibi-ma-dibi* au *dema*…… 1

OUEDRAOGO Lucien : Analyse prospective de la dynamique des ressources naturelles dans le bassin versant du lac Bam au Burkina Faso..... 25

SOUMARE Mamy et DEMBELE Souleymane : Valorisation de la biodiversité agricole et durabilité écologique au sud du Mali…… 47

GOGOUA Gbamain Éric, TUO Péga et ANOH Kouassi Paul : Fabrication du beurre de karité et risques sanitaires à Natiokobadara dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'ivoire) …… 69

KATE Sabaï, TEKA Oscar, CHABI Roméo B., TENTE Brice & SINSIN Brice : Tendances climatiques dans la commune de Banikoara au Bénin (Afrique de l'ouest) ……..…… 87

MOUZOUN Séraphin, LOUGBEGNON Toussaint O. et CODJIA Jean T. Claude : Perceptions des causes de disparition du porc-épic à crête de la réserve de biosphère du nord Bénin…….. 103

AROUNA Ousséni : Potentiel de conservation de la biodiversité végétale de la forêt classée des Trois Rivières en zone d'activités agropastorales au Bénin……. 125

MAÏNA-ABABA Alexis, NGUIMALET Cyriaque Rufin et GAPIA Martial : Adaptations des éleveurs à la sècheresse autour du lac de barrage de la Mbali, en République Centrafricaine……. 145

ASSI KAUDJHIS Joseph P. : Les initiatives de développement de la pisciculture en Côte d'Ivoire……..... 169

GOGBE Téré, DIHOUEGBEU Deagai Parfaite, TOURE Mamoutou et KOUADIO N'dri Ernest : La diffusion du commerce informel dans le quartier résidentiel de Yopougon-SICOGI…… 189

OUEDRAOGO R. U. Emmanuel : Les retombées socioéconomiques de la vente des produits plastiques à Ouagadougou……..... 203

DAMBO Lawali : Défis d'une expérience innovante de gestion moderne du foncier à Dosso, au Niger…….. 219

LA DIFFUSION DU COMMERCE INFORMEL DANS LE QUARTIER RESIDENTIEL DE YOPOUGON-SICOGI

GOGBE Téré, DIHOUEGBEU Deagai Parfaite, TOURE Mamoutou, KOUADIO N'dri Ernest

Institut de Géographie Tropicale, Laboratoire de Recherche Espace-Système et Prospective(LARESP), Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte d'Ivoire)
E-mails : gogbetere@yahoo.fr, parfaitedeagai@yahoo.com, tourema@yahoo.fr, ernestkouadio.ci2012@yahoo.fr

RÉSUMÉ

Dans un contexte de crise de gestion urbaine à Abidjan marquée par le reclassement de l'espace, l'étude fait un état des lieux de l'implantation des activités commerciales informelles dans un quartier résidentiel moderne de Yopougon, la SICOGI, construit au milieu des années 1970 par l'Etat ivoirien. L'étude s'appuie sur l'exploitation de la documentation et des techniques d'inventaire et d'enquêtes réalisées en décembre 2014 et juin 2015. Les résultats confirment la présence dans le quartier dortoir de 2 935 activités économiques informelles, à savoir la vente de denrées alimentaires, des friperies, de la restauration, des bars et des boutiques. Les activités recensées sont exercées sur divers pans des aménagements de base du quartier, notamment les espaces verts et aires de jeu, la chaussée, les trottoirs, les caniveaux et parfois dans les logements privés remodelés en espaces marchands. L'insertion de ces activités dans le quartier s'apparente à une propagation dans l'espace dont les marchés sont les foyers de départ.

Mots clés : Yopougon, SICOGI, habitat planifié, commerce informel, désordre urbain

ABSTRACT

The dissemination of informal trade in the residential area of Yopougon-SICOGI

In a context of an urban management crisis in Abidjan marked by the reclassification of space, the study provides an inventory of the location of informal commercial activities in a modern residential area of Yopougon, SICOGI, built in the midst of the 1970s by the State Ivory Coast. The study is based on the use of documentation and inventory techniques and surveys carried out in December 2014 and June 2015. The results confirm the presence in the dormitory quarter of 2935 informal economic activities, Sale of foodstuffs, thrift shops, restaurants, bars and shops. The activities identified are carried out on various sections of the neighborhood's basic amenities, including green spaces and play areas, pavement, sidewalks and sometimes private dwellings remodeled into commercial spaces. The inclusion of these activities in the neighborhood is similar to a spread in the space where the markets are the starting points.

Keywords: Yopougon, SICOGI, Planned Habitat, Informal Trade, Urban Disorder

INTRODUCTION

La politique de logement du gouvernement ivoirien introduit, à partir des années 60, des complexes immobiliers pour faire face à la forte demande de logements. Cette politique de l'habitat dit « social » ou « économique » constitue à Abidjan depuis 1960 un axe privilégié de l'action publique en matière d'urbanisme populaire (Haeringer, 1980, 1985). L'une des caractéristiques essentielles de ces ensembles immobiliers sociaux est qu'ils sont construits avec un effort d'aménagement de jardins, des allées piétonnes, des espaces de jeu et des aires de stationnement. L'harmonie et l'ordre dans ces quartiers étaient l'objectif visé par le projet urbain. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, la mise en application massive de cette politique a permis de construire dans plusieurs communes d'Abidjan des quartiers résidentiels constitués de logements planifiés (Dihouegbeu, 2012). Aujourd'hui, plusieurs travaux attestent du processus de déconstruction de l'habitat économique planifié par le commerce informel dans les communes d'Abidjan.

A Cocody, les parcs et jardins publics créés par les sociétés d'Etat, comme la SICOGI et la SOGEFIHA, ont presque disparu. A Koumassi et Marcory, les quartiers planifiés sont envahis par l'informel dont les acteurs ont un savoir-faire certain même si leurs activités contribuent à la déconstruction de la ville (Gourmelen, Leroux, 2011). Le quartier planifié de la Siporex, étudié par Gogbé et al. (2014) présente les mêmes réalités. Ici, le désordre se matérialise par une invasion des trottoirs, « des caniveaux », des abords des routes et des rues par diverses activités artisanales. Concernant Yopougon-SICOGI, la littérature n'apporte pas encore de réponse.

Des travaux s'intéressent à l'affaiblissement de l'Etat régulateur de l'espace urbain (Boka, 2011), d'autres aux stratégies de régulation de l'espace urbain et leurs limites (Bouquet et Kassi-Djodjo, 2014) ainsi qu'aux facteurs structurels en cause (Touré, 2008). Mais cette littérature aborde les aspects généraux des problèmes d'organisation de l'espace urbain. Il n'existe pas encore d'études de cas documentés sur les évolutions dans plusieurs quartiers résidentiels planifiés par l'Etat. D'où l'intérêt de cette contribution centrée sur la question suivante : quelles sont les évolutions observables dans le domaine public du quartier résidentiel planifié de la SICOGI construit en 1972 par l'Etat dans l'optique d'offrir un cadre de vie sain à la population ? Observe-t-on des logiques de reclassement de l'habitat originel voulu par le promoteur public comme un habitat moderne de type résidentiel ?

L'objectif de cette étude est de faire un état des lieux des évolutions des aménagements de base du quartier résidentiel SICOGI. Il s'agira de manière spécifique d'inventorier les types d'activités imprévues dans le plan initial du

quartier, d'identifier et d'analyser les formes d'occupation de l'espace public résidentiel.

L'hypothèse qui sous-tend la contribution repose sur l'idée que le quartier SICOGI n'échappe pas au processus général de requalification de l'espace public constaté dans d'autres quartiers planifiés d'Abidjan. A cet égard, on admet que le quartier résidentiel SICOGI est envahi illégalement par une multitude de petits commerces qui colonisent plusieurs pans du domaine public du quartier.

1. MATERIELS ET METHODES

1.1. Présentation de la zone d'étude

L'étude porte sur le quartier SICOGI situé au centre de la commune de Yopougon, l'une des dix communes que compte la ville d'Abidjan (fig.1).

Figure1 : Zone d'étude

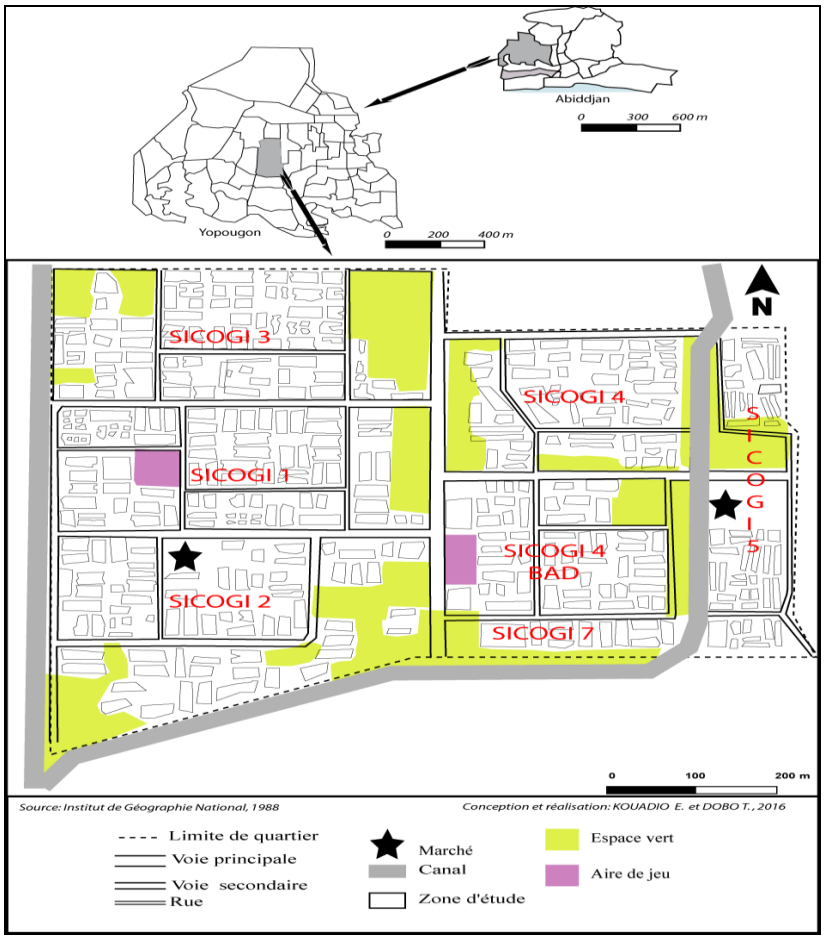

La SICOGI est constituée de sept secteurs d'habitation aménagés sur 96 hectares. Construit sur un plateau vallonné, le quartier porte la dénomination de la société l'ayant bâti. Il est doté, à sa livraison en 1972, de plusieurs aménagements destinés à des fonctions d'habitation, de détente, de circulation, de drainage et de commerce (fig 1). Il s'agit respectivement de logements économiques en bande, des espaces verts et aires de jeu. Il est également question de VRD (voirie et réseaux divers) et des deux marchés. Ce quartier résidentiel réalisé selon les règles d'urbanisme moderne, abrite en 1975, 41 473 habitants composés d'agents de l'Etat, de fonctionnaires et de personnes aux activités non définies (INS, 1975). En 2014 la population atteint 59 746 habitants. Ce chiffre intègre la population du quartier mitoyen de la SIDECI (Société industrielle de développement de la construction immobilière : promoteur ayant construit ce quartier dont il porte le nom) en 2014 (INS, 2014).

1.2. L'approche méthodologique

1.2.1. La collecte des données

Dans cette étude menée en novembre 2014 et juin 2015, la collecte des données repose sur la documentation, l'observation et l'enquête.

Dans le cadre de la recherche documentaire, les textes d'urbanisme et de réglementation de l'occupation commerciale consultés ont fourni des données nécessaires pour juger du caractère légal ou non de l'implantation des activités informelles dans la zone. Les cartes à l'échelle 1/5000 et 1/10000, conçues respectivement par le BNETD (Bureau National d'Etude Technique et de Développement) et l'Institut National de Géographie, consultées, ont permis de circonscrire la zone d'étude et de localiser les faits observés. Elles ont également servi de fond de réalisation des cartes de l'étude. La carte au 1/10000 qui donne l'image de départ de la physionomie du quartier, a servi de référentiel pour apprécier les évolutions.

L'observation directe, via une visite de la zone, a été menée par une équipe de sept personnes réparties selon les secteurs du quartier. Elle a permis d'inventorier les acteurs et les types d'activités informelles de même que les types d'occupation des aménagements de base dans la zone. Elle a également porté sur les sites occupés afin de vérifier l'implantation ou non d'activités informelles sur le domaine public. Des prises de vue ont été réalisées pour illustrer l'occupation de l'espace.

Deux questionnaires, l'un adressé aux ménages dont les modifications d'habitation empiétant sur le domaine public servent de commerces et le second aux autres commerçants, ont permis de recueillir les informations nécessaires à l'étude. Le questionnaire-ménage a porté sur la nationalité, le statut d'occupation des résidents (propriétaires ou locataires) et la date

d'occupation. Quant au questionnaire adressé aux autres commerçants, il a porté sur un échantillon constitué de 294 personnes (représentant 1/10 des 2 935 acteurs recensés au total) sélectionnées par choix raisonné. La répartition des 294 personnes a été faite au prorata selon les effectifs et les domaines d'activité des sept sous-quartiers de la zone d'étude. L'enquête a également porté sur les nationalités mais aussi sur les lieux de résidence, la date et les modes d'implantation (autorisés ou non par la municipalité).

1.2.2. Le traitement des données

À la suite de l'enquête, toutes les fiches ont été centralisées, contrôlées, avant d'être traitées. Puis, l'apurement, la validation et la tabulation des données ont été effectués. Le traitement des données a été à la fois statistique, cartographique et analytique.

Le traitement statistique a consisté à dépouiller des données relatives aux activités commerciales informelles recensées et a permis de réaliser le dénombrement et la répartition des acteurs par sous-quartier. Un tableau et deux graphiques relatifs à la répartition de ces activités dans le quartier et par sous-quartier ont été réalisés.

Dans le cadre du traitement cartographique, une carte de la distribution spatiale des commerces informels a été élaborée. Quant au traitement analytique, il renvoie à une analyse de l'implantation de ces activités commerciales informelles dans la zone et des formes d'occupation de l'espace en se référant aux textes d'urbanisme et de réglementation de l'occupation commerciale de l'espace. L'analyse s'est intéressée également à l'expansion de cette occupation au regard des dates et lieux d'installation des acteurs de ce commerce. Les photographies réalisées ont servi à illustrer les formes d'occupation de l'espace par le commerce informel.

2. RESULTATS

L'analyse des données a permis d'obtenir deux résultats principaux et de les discuter : une forte présence de l'informel, et les formes d'occupation illégale.

2.1. Une forte présence de l'informel dans le quartier résidentiel de la SICOGI

Le recensement des activités non-prévues par l'aménagement du quartier montre que 90,2% des activités occupent illégalement la zone contre 9,8% des acteurs autorisés par la mairie. Les activités commerciales menées en dehors des espaces conventionnels dans le quartier sont nombreuses et diversifiées (tableau I).

Tableau I : Typologie des activités informelles à la SICOGI en 2014

Répartition des activités	**Quantité**	**Pourcentage (%)**
Bars	216	7,3
Restauration	1053	35,9
Friperie	452	15,5
Boutiques	233	7,93
Vivriers et fruits	981	33,42
Total	2935	100

Source : enquête terrain, 2014

Au total, 2 935 acteurs du petit commerce ont été dénombrés. Ils exercent dans 5 branches, à savoir : la vente de produits vivriers et fruits, de friperie, la restauration, les bars et les boutiques. La restauration, les vivriers et fruits occupent près de 70% cumulativement des activités recensées. Ils sont suivis par des activités de moindre importance à savoir la vente de friperie, les bars et les boutiques.

A l'échelle du quartier, les activités informelles sont inégalement réparties (graphique 1) dans les différentes subdivisions. Tous les secteurs sont touchés à des degrés divers par l'occupation anarchique de l'espace résidentiel avec une forte concentration à la SICOGI 2 où sont implantés près de 36% des activités alors que le phénomène à la SICOGI 7 est d'une faible ampleur, soit 3% de l'ensemble.

Graphique 1 : Les activités informelles recensées dans les secteurs de la SICOGI

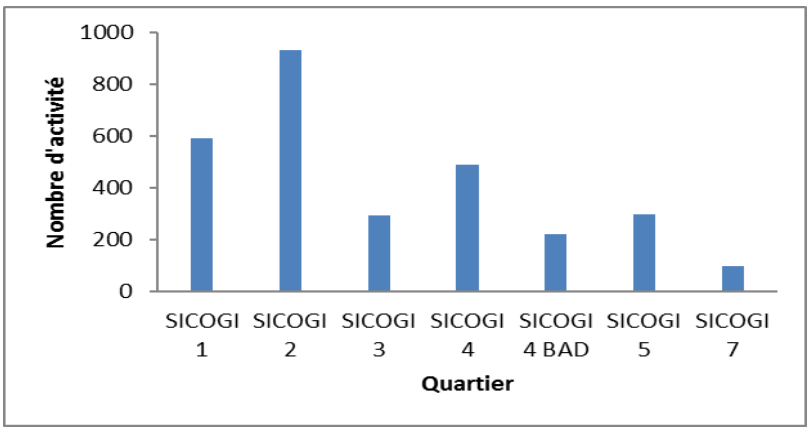

Source: enquête terrain, 2014

Les acteurs identifiés sont majoritairement de nationalité ivoirienne (61,4%) et ils résident en grande partie dans les quartiers voisins (53,2%).

Ces derniers rejoignent quotidiennement les commerçants résidants sur place (46,8%) dans le cadre de leurs activités. Les femmes constituent plus des 2/3 de l'ensemble des acteurs recensés. Débutée vers la fin des années 80, cette implantation date de quelques mois avant notre étude pour quelques acteurs. Si ces commerces sont principalement des activités diurnes, certaines sont menées nuitamment en l'occurrence les bars. Les activités recensées sont présentes dans tous les sous-quartiers de la zone à degrés différents (fig. 2).

Graphique 2 : Répartition des activités informelles par sous-quartier à la SICOGI en 2014

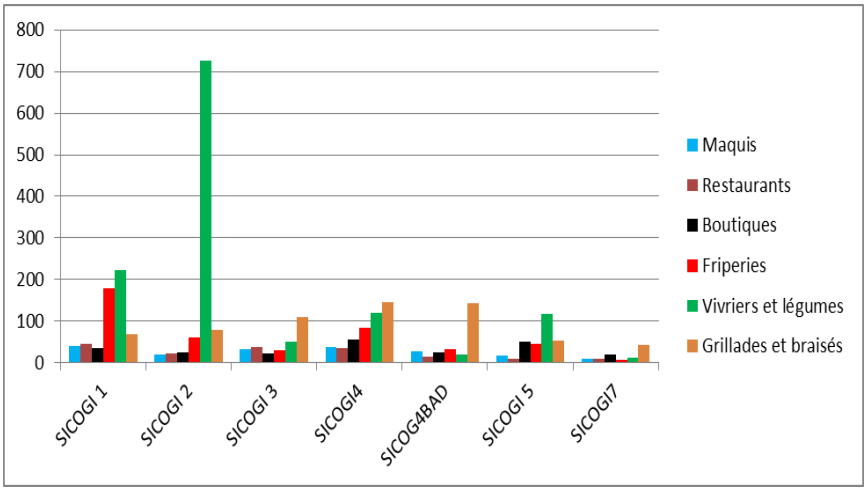

Source : enquête terrain, 2014

Les différentes activités informelles sont présentes dans tous les secteurs, cependant certaines sont dominantes. Ainsi les secteurs de SICOGI 3, 4 et 4 BAD sont marqués par la prédominance des commerces de grillades et braisés tandis que les étales de vivriers et légumes s'affichent davantage dans les sous-quartiers SICOGI 1 et 2.

2.2. Les formes d'occupation illégale de l'espace résidentiel de la SICOGI

La carte de la distribution spatiale des principaux commerces informels à la SICOGI donne les différentes formes de l'occupation du domaine public par l'informel (fig. 2).

Figure 2 : Distribution spatiale des commerces informels à SICOGI en juillet 2016

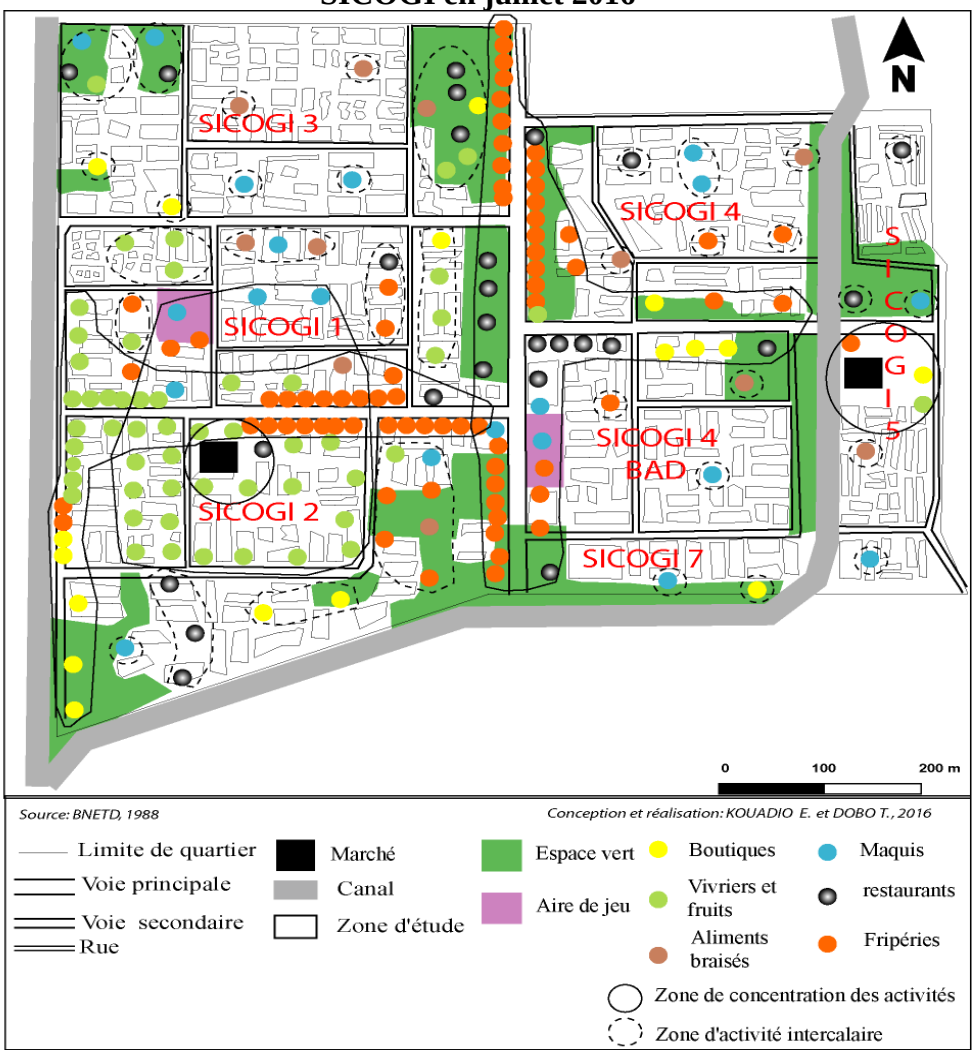

Ces implantations revêtent diverses formes selon les activités informelles. L'occupation spatiale s'avère illégale pour la quasi-totalité de ces petits commerces (soit 90,2% des activités) au regard des textes d'urbanisme. De façon générale, à l'exception de l'autorisation municipale, l'occupation commerciale du domaine public n'est pas permise. On observe quatre formes de requalification (occupation anarchique) de l'espace : l'occupation anarchique des trottoirs et de la chaussée, l'invasion des espaces récréatifs, l'extension des maisons d'habitation sur le domaine public, la colonisation des aires d'assainissement.

L'occupation anarchique des trottoirs et de la chaussée (Photos 1 et 2) est principalement l'apanage des commerçants de friperie. Les trottoirs de la voie principale et ceux du grand marché de la SICOGI 2 sont les principaux sites envahis par la vente de friperie (fig. 2).

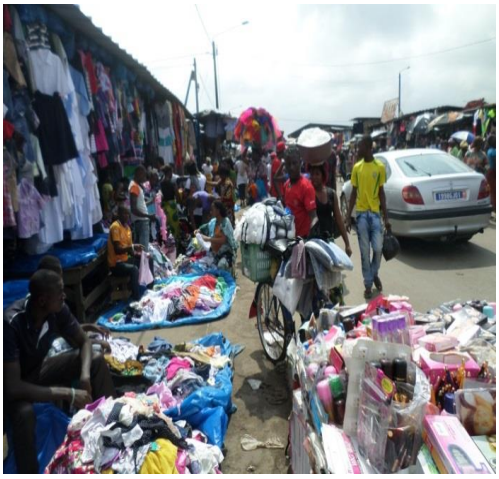

Photo 1 : Chaussée envahie par des vendeurs de friperie au grand marché de la SICOGI

Photo 2 : Chaussée envahie par des vendeurs de vivriers au grand marché de la SICOGI

La deuxième forme renvoie à l'invasion des espaces récréatifs. Les espaces verts et les aires de jeux sont occupés à maints endroits par des maquis ou bars, des boutiques et commerces de friperie (fig. 2).

L'occupation de pans du domaine public par des pièces ajoutées aux habitations en bordure de route servant de boutiques (Photo 3) est principalement le fait de propriétaires résidents de nationalité ivoirienne. Enfin, la colonisation des aires d'assainissement consiste en des aménagements réalisés sur des caniveaux et occupés par les petits commerces (Photo 4).

Photo 3 : Une pièce ajoutée au logement originel servant de boutique en bordure de route et bordant un caniveau dans le secteur SICOGI 3

Photo 4 : Une boutique sur le domaine public occupant un pan du caniveau (SICOGI 3)

On constate que ces activités se propagent dans le temps et dans l'espace. Le processus de requalification de l'espace public dans la zone est en extension au regard de la date d'installation et de l'effectif des activités informelles recensées (2 935) dans l'espace public.

La diffusion de ce désordre se fait à partir des deux marchés autour desquels sont implantés les premiers acteurs (soit 20,5% du total) installés depuis les années 80 et rejoints par d'autres plus tard. Autour du grand marché où le phénomène est poussé, l'amorce se traduit par l'apparition d'une première couronne d'activités, notamment le commerce de fruits et de vivriers. L'extension se fait ensuite autour des principales voies d'accès au marché notamment l'axe principal et les voies secondaires. La propagation prend enfin la forme d'une distribution intercalaire dans le reste du quartier principalement marquée par l'occupation des espaces récréatifs. Ce schéma est en cours de reproduction autour du petit marché du quartier situé dans le secteur SICOGI 5. Une première couronne composée de plusieurs activités commence à se dessiner dans le périmètre du marché avec une colonisation des voies d'accès et une diffusion intercalaire dans les secteurs environnants.

3. DISCUSSION

Les résultats obtenus confirment l'hypothèse selon laquelle le quartier de la SICOGI n'est pas en marge du processus général de requalification de l'espace public.

Les résultats montrent bien que le phénomène de requalification de l'habitat planifié touche le quartier SICOGI-Yopougon. Ils viennent ainsi conforter les travaux de Dabie (2011), Gourmelen & Le Roux (2011) qui soutiennent que l'habitat planifié par l'Etat ivoirien est entré dans un processus de dégradation indéniable. Certes, le choix cartographique n'a pas permis de montrer l'ampleur du phénomène ; il a fallu opérer des choix de représentation pour éviter la surcharge de la carte qu'aurait créée la représentation systématique des 2935 activités recensées. La distribution spatiale réalisée s'est limitée aux activités significatives dans la zone. Mais, il n'en demeure pas moins que la prégnance du commerce informel à la SICOGI est une réalité. Ces activités sont essentiellement d'une implantation illégale au vu des textes d'urbanisme et d'occupation commerciale de l'espace. L'arrêté n°942 INT-ACCR du 13 mai 1961, réglementant l'exercice des professions ambulantes sur la voie publique par exemple fixe les interdits et exception en matière de commerce sur la voie publique. Ainsi il est interdit, sauf autorisation spéciale délivrée par le Maire, d'offrir ou de vendre en ambulance en dehors des marchés, d'exercer aucune profession ambulante sur la voie publique, d'installer des baraques, des kiosques ou éventaires sur la voie publique. Par conséquent, ces activités menées sur le domaine public sont anarchiques.

Les résultats de l'étude sectorielle rejoignent les travaux réalisés antérieurement sur le phénomène d'occupation illégale du domaine public d'Abidjan. Selon Leimdorfer (1999, 2004), la question de l'occupation de l'espace public se pose à Abidjan de manière visible, massive et permanente. Matérialisé par l'action de commerçants et artisans, ce désordre urbain se traduit par la création des bidonvilles et des activités informelles sur le domaine public. Divers sites sont investis, à savoir les espaces de circulation (la voirie : rues, trottoirs, carrefours) ; de sécurité (canaux d'égouts) ; les lieux ouverts communs (parcs, jardins publics, la gare routière) ; les réserves domaniales ; les devantures de villas ou de commerces.

Pour Chauliac *et al.* (1993), l'anarchie c'est avant tout l'occupation de l'espace de circulation (trottoirs, arrêts de bus, pourtours des marchés) par le commerce de produits alimentaires.

Tout se passe comme si la ville d'Abidjan, lieu spécifique d'attraction des populations rurales en quête de numéraire, est rentrée dans un processus de délitement généralisé, l'occupation spatiale commerciale étant en

contradiction avec les règles de vivre la ville (Gourmelen, Le Roux, Touré, 2011). Les commerces, les transporteurs, les jeunes, les baptêmes, les funérailles mais aussi certains lieux de culte (mosquée ou églises) élisent tous domicile dans la rue ou sur les trottoirs. Les bidonvilles fleurissent dans les zones sous desserte ; et avec l'insécurité ambiante, certains quartiers sont transformés en forteresses. Les habitudes des usagers font du domaine public un marché, un lieu de vie ou de travail où des enclaves résidentielles sont devenues des « prescriptions » sans que le législateur ait à se prononcer sur le statut de la rue (Koby, Touré et Boka, 2011).

La « Perle des lagunes » est devenue « une métropole de plus en dégradée et anarchique ». Le futur paraît moins maîtrisable. Les politiques de régulation menées depuis la période coloniale n'arrivent toujours pas à « reconquérir l'espace public » (Bouquet et Kassi-Djodjo, 2014).

CONCLUSION

L'analyse confirme la position de départ. Il en ressort une occupation de l'espace public dans la zone par près de trois milliers d'activités commerciales relevant de cinq domaines. Exercés dans l'illégalité, ces commerces ont investi des sites initialement affectés à d'autres usages. Cette requalification de l'espace public revêt quatre formes notamment l'occupation des espaces récréatifs, la colonisation des pans du domaine public dans le cadre de la modification de logements utilisés à des fins commerciales, l'invasion des trottoirs et abords de rues et du réseau d'assainissement. Ce phénomène se diffuse à partir des marchés et s'étend progressivement dans le reste du quartier. Ce résultat étant acquis pour le cas de Yopougon-SICOGI, il y a lieu de s'interroger si le même courant de requalification de l'espace public n'a pas touché les autres quartiers SICOGI de la ville d'Abidjan.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUQUET (C.), KASSI (D. I.), 2014. *Déguerpir pour reconquérir l'espace public à Abidjan*, Espace politique, n°22, 16 p

CHAULIAC (M.), GERBOUIN (R.), MASSE-RAIMBAULT (A. M.), 1993. *Villes et alimentation : la consommation dans les rues*, Paris, CIE, 103 p.

DABIE (N. A. D.), 2011. « Contribution de la téléphonie mobile à la dynamisation du commerce informel dans la commune d'Adjamé à Abidjan en Côte d'Ivoire », in *Bulletin de l'Association de géographes français : Géographies*, Vol. 89, Nº 4, 2012, pp. 597-613.

DIHOUEGBEU (D. P.), 2012. *Le logement économique à Abidjan*, Thèse unique, Université de Cocody, Abidjan, 311 p

GOGBE (T.), DIABAGATE (A.), BRENOUM (K. D.) et BAMBA (M.), 2014. « Artisanat et désordre urbain dans les quartiers de Banco 2, Siporex, Wassakara à Yopougon (Côte d'Ivoire) », in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique, série Sciences Sociales et Humaines, Géographie*, n°26, Septembre, ISBN 2-909426 – 32 – 7, pp. 3411-3422.

GOURMELEN (B.), LE ROUX (J. M.), TOURE (M.) (coll.), 2011 *Petits métiers pour grands services dans la ville africaine*, Edition Harmattan, Paris, 144 p.

HAERINGER (P.), 1980. « L'arbre dans la ville. Lecture sociale en quatre tableaux du couvert végétal dans la ville africaine », Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XVII, n° 3-4, pp. 289-308.

HAERINGER (P.), 1985. « Vingt-cinq ans de politique urbaine à Abidjan ou la tentation de l'urbanisme intégral », in *Politique africaine*, n°17, pp. 20-40.

LEIMDORFER (F.), 1999. « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan » in *Politique africaine*, n° 74, Edition Karthala, Paris, pp. 51-75.

LEIMDORFER (F.), 2004. « Attribuer les espaces du domaine public : conflits de légitimités à Abidjan » in *Métamorphose du politique au Nord comme au Sud*, Edition Karthala, Paris, pp 155-185.